
Aide-mémoire à l'intention des nouveaux étudiants

Documents et pages Web à consulter pour ne rien manquer :
site Web de votre département ➡ ESPACE ÉTUDIANT ➡ Rentée

Ce document s'adresse aux nouveaux étudiants inscrits dans l'un des programmes suivants :

Département des sciences du bois et de la forêt :

- Baccalauréat coopératif en génie du bois (120 crédits)
- Baccalauréat coopératif en opérations forestières (120 crédits)
- Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers (120 crédits)
- Baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés (90 crédits)

Département de géographie :

- Baccalauréat en développement durable du territoire (90 crédits)
- Baccalauréat en géographie (90 crédits)
- Certificat en géographie (30 crédits)
- Certificat en développement durable (30 crédits)
- Certificat en tourisme durable (30 crédits)

Département des sciences géomatiques :

- Baccalauréat en génie géomatique (120 crédits)
- Baccalauréat en sciences géomatiques (120 crédits)
- Certificat en géomatique (30 crédits)

Pour un bon cheminement universitaire

Les baccalauréats offerts à la Faculté comptent 90 ou 120 crédits répartis sur 6 ou 8 sessions d'automne et d'hiver (3 ou 4 ans). Les sessions d'été sont réservées aux stages sauf pour les programmes coopératifs en opérations forestières et en génie du bois. L'étudiant doit suivre en moyenne 15 crédits par session pour terminer son programme dans les délais prévus. Les certificats offerts comptent 30 crédits.

Suivre le cheminement qui vous est attribué en fonction de votre session d'admission (les cours à suivre chaque session) est le meilleur moyen de ne pas avoir de surprise désagréable durant vos études (ex. : conflit d'horaire, préalable insatisfait, session supplémentaire, etc.). Les cheminements qui sont proposés tiennent compte des cours préalables et concomitants et de l'horaire auquel sont offerts les cours. L'étudiant est responsable de son cheminement et de son choix de cours mais peut demander en tout temps conseil à la direction de programme. Vos devrez ainsi consulter tous les renseignements transmis par la direction de programme chaque session afin d'effectuer vous-mêmes votre inscription aux cours. Si vous débutez à la session d'hiver ou suivez un cheminement particulier (ex. cours compensateurs ou cours reconnus), soyez très attentifs à votre choix de cours et n'hésitez pas à consulter la direction de programme.

Choisir le bon programme

En géomatique et en foresterie, plusieurs cours de première année sont communs et il est possible de changer de programme assez facilement si votre choix n'est pas définitif. Avant de changer soit au sein de la Faculté ou vers une autre faculté, n'hésitez pas à consulter votre directeur de programme ou nos conseillers aux études et en emploi au secrétariat des études pour en savoir davantage sur la formation et les carrières.

Règlement des études et Règlement disciplinaire

Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour consulter le Règlement des études de l'Université Laval afin de bien comprendre la structure universitaire, les programmes, le cheminement de l'étudiant, ses droits et ses responsabilités. Veuillez aussi prendre connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants: <http://www2.ulaval.ca/notre-universite/documents-officiels.html>.

Dates importantes de la session d'automne 2021

- 30 août 2021 : Début des cours
- Du 30 août au 7 septembre 2021 : Période de modification au choix de cours (ajout et retrait de cours). Consultez votre dossier quelques jours après pour vérifier si le cours et la section demandés ont été accordés.
- 13 septembre 2021: Date limite d'abandon de cours avec remboursement des droits de scolarité (retrait seulement, aucun ajout possible). Les cours abandonnés n'apparaissent pas au bulletin.
- 25 au 29 octobre 2021 : SEMAINE DE LECTURE.
- 8 novembre 2021 : Fin de la période d'abandon de cours sans échec, mais sans remboursement (le cours abandonné apparaîtra au relevé de notes avec la note X).
- 15 novembre 2021 : Début de l'inscription à la session d'hiver 2022
- 10 décembre 2021 : Fin des cours de la session d'automne 2022
- 13 au 19 décembre 2021 : Période réservée aux examens d'automne 2022
- 24 décembre au 2 janvier: Congé des fêtes
- 10 janvier 2022 Début des cours de la session d'hiver 2022

Consultez aussi le sommaire du calendrier des études fourni dans l'**Espace étudiant**. Votre horaire personnalisé incluant les locaux est disponible dans www.monportail.ulaval.ca .

Personnel à votre disposition

Première ligne : Carmen Demers

Agente de gestion des études
Pavillon Abitibi-Price, local 1250
Tél. : 418-656-3880
Courriel : carmen.demers@ffgg.ulaval.ca

Deuxième ligne : Benoit Laberge

Conseiller à la gestion des études
Pavillon Abitibi-Price, local 1250-B
Tél. : 418-656-2115
Courriel : benoit.laberge@ffgg.ulaval.ca

Troisième ligne : votre directeur(trice) de programme

Demeurez bien informés durant vos études!

Le suivi de votre dossier étudiant se fait sur le libre-service des études de l'Université, **monPortail** - www.monportail.ulaval.ca. Vous pourrez y consulter votre rapport de cheminement pour suivre l'évolution de vos études, consulter votre relevé de notes, payer vos frais de scolarité, mettre vos coordonnées à jour, etc.

Les avis de la direction de programme (changements d'horaire, inscription, information sur les bourses et les activités de la Faculté, etc.) vous sont envoyés par courriel à votre adresse « nom.prenom.#@ulaval.ca ».

Consultez vos courriels très régulièrement !

Les informations importantes sont aussi présentées sur nos sites web. **Consultez surtout la section « ESPACE ÉTUDIANT »**, elle fournit des renseignements essentiels à votre réussite en plus de présenter toutes les ressources à votre disposition selon le problème rencontré :

- Département des sciences du bois et de la forêt : www.sbf.ulaval.ca
- Département des sciences géomatiques: www.scg.ulaval.ca

Merci pour votre attention et bonnes études parmi nous!